

LA CHOSE COMMUNE

de David Lescot et Emmanuel Bex

Composition musicale : Emmanuel Bex

Texte et mise en scène : David Lescot

Avec

Emmanuel Bex, orgue hammond
Elise Caron, chant
Simon Goubert, batterie
Mike Ladd, slam
Géraldine Laurent, saxophone
David Lescot, texte, trompette

Collaboration artistique : Linda Blanchet - Scénographie : François Gautier Lafaye
Création lumière : Paul Beaureilles -Création son : Alexandre Borgia
Costumes : Sylvette Dequest - Conseiller historique : Quentin Dulermoz

Mentions obligatoires : Une co-production de la Cie du Kaïros et Pulsaction, du Théâtre de la Ville, de La Passerelle, Scène nationale de Gap, du CNCDC de Châteaувallon, de La Filature, Scène nationale de Mulhouse, du Pôle des Arts de la Scène, et de l'Astrada à Marciac.

Après la création donnée en 2013 aux Bouffes du Nord qui s'intitulait « Tout va bien en Amérique » David Lescot fait le pari de raconter l'histoire épique de la Commune de Paris par le jazz. Il signe le texte et la mise en scène et partage le plateau avec l'équipe musicale réunie autour de l'organiste Emmanuel Bex, qui a composé la musique et arrangé quelques airs associés à la Commune.

« Ça pourrait être un opéra, mais alors un opéra hybride, métis, où la musique écrite fait place en ses trous à l'improvisation, où le récit scandé, parlé, slammé, dialogue avec le chant, avec un chœur d'orgue ou un solo de batterie. Un opéra ou une rhapsodie, c'est-à-dire une forme cousue de plusieurs pièces, un opéra rapiécé, dont on verrait les coutures (...) un Opéra-Journal, si ça n'existe pas, inventons-le ! » (David Lescot)

La Terrasse : David Lescot fait pour cette histoire complexe figure de parfait passeur. De même que Emmanuel Bex, pour qui le jazz est outil de réflexion sur le « vivre ensemble ». *La Chose commune* n'est pourtant pas un opéra jazz au sens strict. Résultat du croisement entre l'écriture du premier et la musique survoltée du second, ce spectacle aussi musical que poétique reflète avec force l'héritage laissé par l'épisode révolutionnaire.